



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE TROIS ATELIERS INTITULES "DECOUVERTE DE LA SOPHROLOGIE" PAR ALEXANDRA DOBBS LE SAMEDI 1ER OCTOBRE 2022 A 14H A LA BIBLIOTHEQUE SUD, LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2022 A 15H A LA BIBLIOTHEQUE OUEST ET LE SAMEDI 4 NOVEMBRE 2022 A 18H A LA BIBLIOTHEQUE EST

**DÉCISION N° DM-22-224
EN DATE DU 07 JUIN 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2022-2023,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier d'Alexandra Dobbs, domiciliée au 102 avenue Aubert – 94300 VINCENNES,

D É C I D E

DE SIGNER avec Alexandra Dobbs, domiciliée au 102 avenue Aubert – 94300 VINCENNES, un contrat de prestation de service pour l'animation de trois ateliers intitulés « Découverte de la sophrologie », le samedi 1^{er} octobre 2022 à 14h à la Bibliothèque Sud, le samedi 15 octobre 2022 à 15 à la Bibliothèque Ouest et le samedi 4 novembre 2022 à 18h à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à trois cents euros (300,00 € T.T.C.) les trois ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220607-lmc1H9785H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/06/2022 Date de Publication : 14/06/2022
